MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Date de mise en ligne : 30 avril 2025

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00019** du 24 AVR. 2025
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) PHARMACIE DE LA GARE
20 Place Pierre Semard
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Mise en peinture des huisseries au RAL 7021 gris satiné mat

Sur un terrain sis 20 Place Pierre Semard
Cadastré AO504

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 24 AVR 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5ème Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

MAIRIE DE VILLENEUVE-ST-GEORGES (V.-de-M.) - DAUP -

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 25 00019** du 24 AVR. 2025 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,